

Réf: Dossier N° 130207

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISON DU BONHEUR SARL »

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE FEH KESSE,
CITE LA ROSE DES VALLEES, Lot 94, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON DU BONHEUR SARL »

Objet :

- Construction
- Location et vente
- Achat et vente foncier et immobilier
- Toutes activités annexes et connexes de gestion de biens immobiliers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE FEH KESSE,
CITE LA ROSE DES VALLEES, Lot 94, Ilot 12

Dirigeant(s) : M GUEU KOUHAZIEU GERVAIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06973 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34970/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

